

# Cette vilaine affaire où il n'y a que des perdants

## L'invité

### Christophe Reymond

Directeur du Centre Patronal



On en a désormais la certitude, la crise sanitaire due au Covid-19 engendre des dégâts économiques faramineux. Le Conseil fédéral a engagé des montants qui le sont tout autant. La mise à disposition initiale de 42 milliards vient d'être portée à 62 milliards.

Beaucoup constatent avec amertume que ces sommes colossales ne résoudront pas tous les problèmes. Ils ont raison. L'ampleur de la crise est telle qu'il est illusoire d'espérer que les caisses publiques parviendront à tout absorber.

Hormis les fabricants chinois de masques ou les géants de la vente par correspondance, tous les acteurs économiques s'appêtent à perdre de l'argent dans cette triste affaire, parfois beaucoup. Les aides qui sont mises en place ne peuvent relever que de l'urgence, avec pour objectif de préserver l'essentiel des chaînes économiques, afin qu'elles ne soient pas entièrement à renouer lorsque les activités reprendront.

Le cadre général tracé par la Confédération sera probablement perfectionné, mais pas bouleversé. Sauf rarissimes exceptions de nature systémique (l'aéronautique), il ne sera pas mis sur pied de fonds d'aide destinés à tel ou tel secteur.

En particulier, les bailleurs ne peuvent pas s'attendre à voir la main publique pallier les défauts de paiement de leurs locataires commerciaux. Ils feront preuve de bienveillance et surtout de réalisme en proposant de manière proactive les baisses de loyers justifiées. Comme les autres, ils doivent contribuer à amor-

tir le choc et comprendre que beaucoup d'entre eux perdront des revenus.

### Oui, comme les autres.

Les trois mesures du plan d'aide économique de la Confédération seront en effet loin de redresser totalement la situation patrimoniale de ceux qui en bénéficient. Les centaines de milliers de salariés (25% de la population active) qui émargeront au chômage partiel «élargi» ne toucheront au mieux que 80% de leur salaire. Les indépendants indemnisés par les «nouvelles» APG (et gageons qu'ils seront bien plus nombreux, dès les annonces de demain du Conseil fédéral) percevront des allocations souvent loin de couvrir l'entier de leurs pertes de revenus. Et les emprunteurs de crédits cautionnés par l'État s'engagent à tout faire dans les cinq ans pour rembourser leurs dettes.

---

«On ne peut demander à l'État de rendre la crise complètement indolore»

---

En cette semaine où la tradition du pays appelle à l'espérance, peut-être est-ce justement ce troisième pan des aides fédérales qui doit nous y inviter. En moins de dix jours, 80 000 crédits garantis représentant 15 milliards de francs ont été sollicités. Ce sont autant de dirigeants d'entreprise et d'indépendants qui ont fait le pari de la continuité de leur activité et de la confiance en l'avenir.

Il s'agit d'un pari fort que nous devons prendre avec eux. Après ces temps mortifères viendront ceux où la vie reprend ses droits.